

RÉPUBLIQUE DU MALI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

**PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA GOUVERNANCE ET LA
DÉCENTRALISATION BUDGÉTAIRE (PAT)**

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET "PAT"

(PÉRIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016)

FINANCEMENT: CREDIT IDA

VERSION DEFINITIVE

JUIN 2017



SAINT VICTOIRET

693 BOULEVARD ABBADIE
13730 SAINT VICTOIRET
TEL : 04 42 75 02 16
FAX : 04 42 79 01 75
svictoret@diarrasec.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE F.C.F.A.
INSCRIT A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU MALI
R.C. 2735 BAMAKO MALI
GROUPE SEC DIARRA, 47 RUE DE LA PAIX 13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09 - FAX : 04 91 54 19 91

MARSEILLE

47 RUE DE LA PAIX
13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09
FAX : 04 91 54 19 91
marseille@diarrasec.com

SOMMAIRE

<u>I. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION.....</u>	<u>3</u>
1.1. PRÉSENTATION DU PROJET	4
1-2 LES BENEFICIAIRES DU PROJET	6
1.2. CADRE INSTITUTIONNEL	6
1.3. FINANCEMENT.....	7
<u>II. ÉTENDUE DES TRAVAUX.....</u>	<u>8</u>
2.1. LE CONTRÔLE INTERNE.....	9
2.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES ET DES ÉTATS CERTIFIÉS DES DÉPENSES OU RAPPORTS SUIVI FINANCIERS.....	9
<u>III. MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES</u>	<u>11</u>
3.1. CADRE COMPTABLE	12
3.2. PRINCIPES COMPTABLES	12
3.3. ÉTATS FINANCIERS	12
3.4. UNITÉ MONÉTAIRE.....	12
3.5. ÉVALUATION	12
<u>IV. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS.....</u>	<u>13</u>
<u>V. COMPTE RENDU DES VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES DE RÉFÉRENCES OU PAR LA BANQUE MONDIALE.....</u>	<u>16</u>
5.1. ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES	17
5.2. RESPECT DU SYSTÈME COMPTABLE OHADA	17
5.4. PROTECTION ET PROPRIÉTÉ DES ACTIFS	18
5.5. RECETTES DES DAO ET LES INTERETS CREDITEURS.....	18
5.6. FRAUDE ET CORRUPTION	18
5.7. RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS	19
5.8. GESTION DES RISQUES D'AUDIT	20
<u>ANNEXES</u>	<u>21</u>
ANNEXE I : ÉTAT DES IMMOBILISATIONS A RECLASSER.....	22
ANNEXE II: ÉTATS FINANCIERS	25
ANNEXE III. LETTRE D’AFFIRMATION.....	26

I. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

1.1. PRÉSENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer les activités du Projet d'Assistance Technique pour la gouvernance et la décentralisation budgétaire (PAT).

Le PAT est un projet dont l'objectif global consiste à renforcer la gouvernance et la gestion des finances publiques dans le contexte de la décentralisation. Les activités qui concourent à l'atteinte de cet objectif sont mises en œuvre à travers quatre composantes:

COMPOSANTE A : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AUX NIVEAUX DECENTRALISES

Cette composante est répartie entre quatre (4) sous composantes qui sont:

- MOBILISATION ET CRITERES D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Cette sous composante vise à apporter un appui pour contribuer à la formulation d'un cadre d'imposition local compatible avec le cadre budgétaire général de l'État, renforcer les capacités d'exécution, notamment par le biais d'activités de formation.

- PREPARATION ET SUIVI DU BUDGET

Cette sous composante vise à apporter un appui pour renforcer la capacité de générer et utiliser l'information financière visant à améliorer la prise de décisions en matière budgétaire au niveau décentralisé, y compris l'identification des ressources devant être transférés aux collectivités territoriales (CT), renforcer les liens entre les budgets à tous les niveaux, améliorer la capacité de prévision et de préparation des directives sur le suivi et l'évaluation.

- PASSATION DE MARCHES

Cette sous composante vise à apporter un appui pour renforcer le cadre réglementaire de la passation des marchés conformément aux directives sous régionales, diffuser les textes de loi, les réglementations et les directives relatives à la passation des marchés, et renforcer les capacités pour assurer une exécution efficace, y compris par le biais de l'adoption d'outils des TI et de la formation des fonctionnaires à l'utilisation de ces outils.

- COMPTABILITE ET CONTROLE INTERNE

Cette sous composante vise à apporter un appui pour renforcer la comptabilité et le contrôle interne en étendant l'emploi d'un système de comptabilité en partie double à toutes les recettes, perceptions, en adoptant de nouveaux outils de TI et en formant les fonctionnaires, et en mettant en place le cadre de contrôle interne pour les entités administratives au niveau déconcentré.

COMPOSANTE B : MISE A L'ESSAI DE NOUVEAUX INSTRUMENTS DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION DE BASE ET DE LA SANTE

Cette composante est répartie entre deux (2) sous composantes qui sont:

PILOTE EDUCATION

Cette sous composante vise à apporter un appui pour préparer et conduire la mise en œuvre de critères d'allocation territoriale des ressources dans le secteur de l'éducation aux CT, y compris la préparation des directives pour la supervision des projets d'éducation, la formulation et la mise en application d'un système participatif de suivi et d'évaluation, ainsi que l'introduction des enquêtes de suivi des dépenses publiques et les enquêtes auprès des bénéficiaires comme outils de gestion.

PILOTE SANTE

Cette sous composante vise à apporter un appui pour mettre en œuvre à titre expérimentale des critères d'allocation territoriale des ressources dans le secteur de la santé aux CT et aux prestataires de services de certaines régions, la préparation de directives pour la gestion des centres de santé publics et communautaires et l'introduction des enquêtes de suivi des dépenses publiques et enquêtes auprès des bénéficiaires comme outils de gestion.

COMPOSANTE C : CONTROLE EXTERNE ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Cette composante est répartie entre deux (2) sous composantes qui sont:

VERIFICATION EXTERNE DES COMPTES

Cette sous composante vise à apporter un appui au renforcement des capacités de contrôle fiduciaire aux niveaux central et décentralisé à travers une assistance technique pour accompagner la transition institutionnelle de la Section des comptes de la Cour suprême à la Cour des comptes, la rédaction d'un code d'éthique pour les magistrats financiers, la formation des nouveaux auditeurs chargés de l'audit des comptes publics et le renforcement d'un cadre pour la réalisation des contrôles externes au niveau décentralisé.

PARTICIPATION DES COMMUNAUTES

Cette sous composante vise à apporter un appui pour établir un cadre pour une participation efficace des principaux intervenants (y compris les femmes et les jeunes) dans le suivi et l'évaluation de l'allocation et l'utilisation des ressources publiques, développement des «Budgets Citoyen », création et mise en œuvre d'un mécanisme pour la collecte et le traitement des données financières afin d'informer les comités de surveillance communautaires et la délivrance de formation sur l'utilisation de ce mécanisme.

COMPOSANTE D : EXECUTION ET COORDINATION DU PROJET

Cette sous composante vise à apporter un appui à l'exécution, à la coordination, au suivi et à l'évaluation du Projet.

Les composantes ont été sélectionnées à partir du second Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II), lequel prend en compte leur caractère critique aussi bien que leurs liens avec l'appui apporté à travers différentes opérations de politique de développement du pays.

1-2 LES BENEFICIAIRES DU PROJET

La cible primaire du projet est constituée par les fonctionnaires régionaux et locaux, les responsables élus et les représentants de la société civile. Mais, les fonctionnaires de l'État central bénéficieront aussi des activités du projet, pour assurer une bonne coordination et une complémentarité entre les niveaux central et décentralisé.

Le point d'entrée des interventions est le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

Les autres bénéficiaires des activités du projet sont :

- le Ministère de l'Administration des collectivités territoriales et locales (MATCL) ;
- le Ministère du Logement, des Affaires foncières et du Développement urbain (MLAFU) ;
- l'Autorité de régulation des marchés et des délégations de services publics (ARMDS) ;
- la Section des comptes de la Cour suprême (SCCS) ;
- le Ministère de l'Éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales (MEALN) ;
- le Ministère de la Santé (MS) ;
- le Conseil national de la société civile (CNSC),

1.2. CADRE INSTITUTIONNEL

Le Bénéficiaire maintient, tout au long de la mise en œuvre du projet, un comité de pilotage, comprenant des représentants de haut niveau des ministères concernés et des entités impliquées dans la mise en œuvre du projet, avec des termes de référence, une composition et des ressources satisfaisants pour l'Association, qui doit, entre autres fonctions, être responsable de fournir une orientation stratégique globale pour le projet, valider les plans de travail annuels et des budgets liés au projet.

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est chargé, entre autres :

- a) de la gestion financière courante du Projet dans son ensemble, et notamment des audits et de la gestion du Compte Désigné ;
- b) de la supervision de toutes les questions techniques, administratives financières et sociales liées à l'exécution du Projet ;
- c) du suivi et de l'évaluation des activités du Projet et de la préparation de rapports de synthèse sur l'état d'avancement du Projet ;
- d) de l'exécution des activités de passation des marchés dans le cadre du Projet.

À cet effet, le bénéficiaire doit maintenir tout au long de la mise en œuvre du projet :

- (a) une unité de coordination du suivi technique du projet et
- (b) une unité pour la gestion fiduciaire du projet, tous les deux se trouvant au sein du MEF, avec les termes de référence, une composition et des ressources satisfaisants pour l'Association.

1.3. FINANCEMENT

Le projet est financé par un Crédit d'Assistance technique (AT) d'un montant de 7,7 millions de DTS. L'objectif essentiel de l'opération est de développer la capacité de services directement concernés par la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des réformes qui promeuvent le développement économique et social. Le crédit du PAT compléterait et prolongerait le soutien fourni par la seconde série des Crédits de soutien à la réduction de la pauvreté (CSRP-3 à CSRP-5) en soutenant des tâches spécifiques relatives à la préparation ou à l'exécution des actions et réformes soutenues par cette série. L'IDA finance 100 % des coûts directs liés au projet.

L'audit externe annuel des états financiers du Projet demeure un maillon important du dispositif de suivi évaluation et du reporting du Projet, comme notifié dans l'accord de financement. C'est pourquoi, il est prévu des missions d'audit des comptes du projet sur toute la durée de mise en œuvre.

La présente mission s'inscrit dans ce contexte.

II. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Pour mener à bien cette mission, nous avons utilisé les diligences que nous avons jugées nécessaires. Ces travaux peuvent être regroupés en deux parties :

- Le contrôle interne ;
- La révision des comptes.

2.1. LE CONTRÔLE INTERNE

Nous avons analysé et testé les procédures de traitement des informations financières pour nous assurer que les actifs du projet sont suffisamment protégés. Ces tests nous ont permis de vérifier les procédures d'établissement des Demandes de Remboursement de Fonds et l'application du manuel des procédures administratives et financières.

Les résultats de nos travaux sont résumés dans le rapport complémentaire sur le contrôle interne.

2.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES ET DES ÉTATS CERTIFIÉS DES DÉPENSES OU RAPPORTS SUIVI FINANCIERS

L'objectif que nous avons recherché à ce niveau est de nous assurer de la justification de chaque opération contenue dans les Demandes de Remboursements de Fonds (DRF) et les états financiers.

Nous avons procédé par sondage à la revue des pièces justificatives soumises à notre appréciation.

Ainsi, nos travaux ont consisté à vérifier que :

- les états certifiés de dépenses (ECD) ont été préparés selon les prévisions de l'accord de crédit,
- les dépenses ont été faites entièrement et nécessairement aux fins de réaliser les objectifs du projet,
- les ECD sont étayés de pièces justificatives,
- les ECD peuvent être considérés comme documents fiables et exhaustifs capables de supporter les demandes de retrait de fonds,
- les dépenses effectuées sont cohérentes par rapport au budget accepté par les différentes instances,
- les soldes des comptes de trésorerie sont exacts,
- les états de rapprochement bancaires et les états d'inventaire de caisse sont disponibles,
- le solde de chaque compte est justifié et correctement évalué conformément aux principes comptables généralement admis.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques exigées par les termes de référence ou par la Banque Mondiale.

Ainsi, nous avons accordé une attention particulière aux normes ISA 240, 260 et 330 dans la mise en œuvre de nos diligences. Ces normes sont résumées comme suit :

- a) ***Fraude et Corruption*** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b) ***Lois et Règlements*** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires)**.
- c) ***Gouvernance*** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.
- d) ***Risques*** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques)**.

Les résultats de nos travaux sont présentés dans les pages qui suivent.

III. MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

3.1. CADRE COMPTABLE

Le plan comptable utilisé est le SYSCOA. La présentation des états financiers obéit aux spécificités des projets. Le logiciel comptable utilisé est le TOMPRO.

3.2. PRINCIPES COMPTABLES

La comptabilité du projet est une comptabilité d'engagement. Ce qui amène à comptabiliser les opérations dès leur naissance et non au moment de leur paiement.

Les principes comptables retenus tiennent compte du fait que le PAT n'est pas générateur de revenu.

Les opérations sont enregistrées selon le principe de la partie double et dans le respect des clauses contenues dans l'Accord de crédit.

Les immobilisations font l'objet d'amortissement et d'inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Les ressources mobilisées auprès de l'IDA sont enregistrées dans les comptes de subvention d'investissement.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement sont transférées en charges immobilisées et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les dépenses sont présentées par composantes.

3.3. ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers comprennent le tableau des emplois et des ressources, le bilan, l'état des transactions du compte désigné, la liste des actifs immobilisés acquis ou achetés sur les fonds du projet et les notes sur les états financiers.

3.4. UNITÉ MONÉTAIRE

La comptabilité est tenue en francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

3.5. ÉVALUATION

Les états financiers sont présentés selon le principe du coût historique.

IV. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DES FINANCES ET
DU MATERIEL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES(MEF)
BAMAKO
MALI**

Audit comptable et financier du PAT de l'exercice 2016.

Monsieur le Directeur,

Nous avons vérifié les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ci-inclus, qui comprennent :

- a) Un état des ressources (fonds reçus de la Banque mondiale, fonds de contribution de l'Etat, etc.) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considérée),
- b) Un état des transactions du Compte Désigné,
- c) Une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du projet, les soldes bancaires, les autres actifs et passifs du projet et les engagements, le cas échéant ;
- d) Les notes sur les états financiers reprenant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- e) La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés sur les fonds du Projet.

Ces états financiers sont élaborés sous la responsabilité de la Direction des Finances et du Matériel du MEF. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos travaux ont été réalisés conformément aux Normes Internationales d'Audit établies par le Conseil des Normes Internationales d'Audit et d'Assurance de la Fédération Internationale des Experts- Comptables.

Ces normes stipulent que nous devons programmer et effectuer notre audit de manière à déterminer, avec un degré de certitude raisonnable, que les états financiers ne comportent aucune erreur significative.

L'audit consiste à procéder à un examen par sondage de documents justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers, et à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations importantes faites par la Direction, ainsi que la présentation générale des états financiers.



SAINT VICTOIRET

693 BOULEVARD ARBAHIE
13730 SAINT VICTOIRET
TEL : 04 42 75 02 16
FAX : 04 42 75 01 75
svictoret@diarrasec.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE F.C.F.A.
INSCRIT A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU MALI
R.C. 2735 BAMAKO MALI
GROUPE SEC DIARRA, 47 RUE DE LA PAIX 13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09 - FAX : 04 91 54 19 91

MARSEILLE

47 RUE DE LA PAIX
13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09
FAX : 04 91 54 19 91
marseille@diarrasec.com

Nous sommes d'avis que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion. La politique de la Direction des Finances et du Matériel du MEF est d'élaborer les états ci-joints sur la base des ressources et dépenses effectives conformément aux Normes Comptables OHADA. Sur cette base, les encaissements sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont payées.

4.1. RECLASSEMENT

Le projet a acquis de petits matériels et outillages pour un montant total de F CFA 63 181 500 au cours de l'exercice 2016. Ces acquisitions ont été enregistrées à tort dans les comptes d'immobilisations corporelles. Elles devraient être dans les comptes de charges directes. Le détail est présenté en annexe 1 du présent rapport.

Il convient de procéder aux reclassements nécessaires.

4.2. OPINION

À notre avis, sous réserve du reclassement évoqué ci-dessus, les états financiers faisant apparaître :

- | | |
|--|---------------------------|
| • Un total des ressources de | FCFA 4 885 989 783 |
| • Un total des emplois de | FCFA 4 474 896 999 |
| • Et un excédent de trésorerie de | F CFA 411 092 784 |

ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du projet à la date du 31 Décembre 2016 ainsi que les ressources et dépenses à cette date.

Bamako, le 27 juin 2017

Harouna DRAME


 Directeur Associé
 Expert-Comptable Diplômé
 Commissaire aux Comptes
 Inscrit au Tableau de l'Ordre

Sékou DIARRA


 Associé Gérant
 Expert-Comptable Diplômé
 Commissaire aux comptes
 Inscrit au Tableau de l'Ordre

**V. COMPTE RENDU DES VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES
DE RÉFÉRENCES OU PAR LA BANQUE MONDIALE**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DES FINANCES ET
DU MATERIEL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES (MEF)
BAMAKO
MALI**

Vérifications spécifiques

Monsieur le Directeur,

Le point IV des termes de références de notre mission prévoit quelques investigations spécifiques à conduire par nos soins dans le cadre de notre mission.

Ces investigations entrent dans le cadre de l'audit et sont détaillées à travers les paragraphes suivants.

5.1. ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Il est demandé que l'auditeur s'assure que les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables

Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative.

5.2. RESPECT DU SYSTÈME COMPTABLE OHADA

Il est demandé à ce niveau de vérifier que les comptes du PAT ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA. Les vérifications ont été menées en rapport avec les exigences de la norme comptable qui peuvent être exigées du PAT.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur ce point.



SAINT VICTOIRET

693 BOULEVARD ABBADIE
13730 SAINT VICTOIRET
TEL : 04 42 75 02 16
FAX : 04 42 79 01 75
svictoret@diarrasec.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE F.C.F.A.
INSCRIT A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU MALI
R.C. : 2735 BAMAKO MALI
GROUPE SEC DIARRA, 47 RUE DE LA PAIX 13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09 - FAX : 04 91 54 19 91

MARSEILLE

47 RUE DE LA PAIX
13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 54 90 09
FAX : 04 91 54 19 91
marseille@diarrasec.com

5.3. CONTROLES SUR LA PASSATION DES MARCHES

Il est demandé à ce niveau que les contrôles sur la passation des marchés portent entre autres sur les documents de passation et d'exécution des contrats/marchés. Il s'agit notamment de :

- l'existence de plan de passation des marchés approuvés et les preuves y afférent ;
- les rapports de manifestation d'intérêt, les termes de références, les lettres d'invitation pour les consultants individuels, les demandes de propositions, et les dossiers d'appel d'offres, les propositions/offres des soumissionnaires, les rapports de comparaison de CV/ d'évaluation des propositions/ d'évaluations des offres, les projets des contrats et les PV de négociations et les contrats/marchés signés,
- l'approbation par les personnes autorisées aux différentes étapes du processus de passation des marchés,
- le respect des méthodes de passations approuvées dans le plan de passation de marché et les méthodes utilisées pour les contrats signés ;
- les rapports déposés par les consultants, les attestations des services faits, les PV de réception des fournitures et travaux.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Nos observations sont mentionnées dans le rapport sur le contrôle interne.

5.4. PROTECTION ET PROPRIÉTÉ DES ACTIFS

A ce niveau, nous avons comme but de vérifier que les actifs immobilisés du PAT sont réels et correctement évalués. Le droit de propriété du PAT sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ce point.

5.5. RECETTES DES DAO ET LES INTERETS CREDITEURS

A ce niveau, les contrôles ont comme but de s'assurer de la bonne évaluation et de la comptabilisation correcte des recettes DAO et des intérêts créditeurs.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Le projet n'a pas encaissé de recettes DAO et des intérêts créditeurs au cours de l'exercice sous revue.

5.6. FRAUDE ET CORRUPTION

Les exigences en matière de fraude et de corruption sont détaillées dans la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes). Nous devons

identifier et évaluer les risques de fraude. Nous devons obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

Nous avons mis en œuvre les diligences appropriées de manière à identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers provenant de fraude ou résultant d'erreur. Ainsi :

- ✓ Nous avons vérifié l'existence de procédures spécifiques de détection de fraude au sein du projet,
- ✓ Nous nous sommes entretenus avec les responsables du projet dans le cadre de la prise de connaissance des activités du projet,
- ✓ Nous avons évalué le système de contrôle interne du projet
- ✓ Nous avons vérifié la sincérité et la fiabilité des supports justificatifs qui soutiennent des opérations financières.
- ✓ Nous avons obtenu une lettre d'affirmation signée du projet.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas identifié de risques provenant de fraude ou résultant d'erreur susceptible de compromettre de manière significative la sincérité et la fiabilité des états financiers.

5.7. RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les objectifs indiqués ici portent sur l'évaluation de la conformité de L'Unité de Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires).

Nos vérifications en la matière ont porté sur les textes nationaux et les prescriptions de l'accord de financement concernant le fonctionnement de l'Unité de Coordination du Projet: textes fiscaux et sociaux, textes en matière de passation des marchés, textes en matière de gestion comptable et financière, contenu des contrats...

Les vérifications que nous avons menées n'ont pas révélé d'anomalies significatives.

5.8. GESTION DES RISQUES D'AUDIT

Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

A l'issue de notre évaluation, nous n'avons pas identifié de risques d'anomalies significatives dans les états financiers pour lesquels nous devons apporter des solutions.

Bamako, le 27 juin 2017

Harouna DRAME



Directeur Associé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre

Sékou DIARRA



Associé Gérant
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre

ANNEXES

- 1. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS A RECLASSER**
- 2. ÉTATS FINANCIERS**
- 3. LETTRE D’AFFIRMATION**

ANNEXE I : ÉTAT DES IMMOBILISATIONS A RECLASSER

SEC DIARRA

Désignation	QTE	P.U	MONTANT
DGI			
Goulottes	200	9 900	2 079 000
Accessoire d'angle	10	7 000	73 500
Séparateurs	200	5 000	1 050 000
Support de prise 2M	60	4 500	283 500
Câbles FIP 4 paires cat6	700	9 000	6 615 000
Cordons de brassage cat6 long: 1m	60	3 500	220 500
Cordons de brassage cat6 long: 3m	120	6 000	756 000
Coffret 4 u 19	10	125 000	1 312 500
Panneau de brassage cat6 16 ports	120	80 000	10 080 000
Prise informatique Rj 45 cat 6	60	22 500	1 417 500
Switch 24 ports	10	180 000	1 890 000
Accessoire de pose	10	22 500	236 250
Coffret 12 voies	10	22 500	236 250
Ensemble de disjoncteur de protection	10	20 000	210 000
Câbles U 1000 RO 2V 3*2,5m	10	125 000	1 312 500
Prises électriques rouges 2P+T	60	20 000	1 260 000
Détrompeurs	300	11 000	3 465 000
Accessoires de pose	140	17 500	2 572 500
SOLDE			35 070 000
DNTCP			
Panneaux solaires	96	123 750	11 880 000
Support sécurisé	8	40 000	320 000
Mètre de câble 2*16mm	160	8 000	1 280 000
Mètre de câble 2*4mm	160	3 000	480 000
Câble de 2*10mm2	144	7 500	1 080 000
Câble de batterie	224	7 500	1 680 000
Support batterie	8	60 000	480 000
Dispositif de mise en terre	8	74 250	594 000
Ampoules économiques	40	30 000	1 200 000
Mètre de goulettes ICT D40	60	4 125	247 500
Accessoires nécessaires à l'installation	8	100 000	800 000
Transports	8	300 000	2 400 000
Installations	8	400 000	3 200 000
SOLDE			25 641 500
DNCF			
Support sécurisé	15	28 000	420 000
Mètre de câble 2*16mm	200	2 800	560 000
Mètre de câble 2*4mm	200	1 400	280 000
Câbles de batterie	280	3 500	980 000

SEC DIARRA

Désignation	QTE	P.U	MONTANT
Supports batteries	15	35 000	525 000
Coffret parallèle	15	56 000	840 000
Dispositif de mise en terre	15	35 000	525 000
Accessoires nécessaires à l'installation	15	14 000	210 000
Installations non réalisées	2	- 100 000	- 200 000
SOLDE			4 140 000
TOTAL GENERAL			64 851 500

ANNEXE II: ÉTATS FINANCIERS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

PROJET ASSISTANCE TECHNIQUE GOUV & DECEN. BUDGETAIRE (PAT)

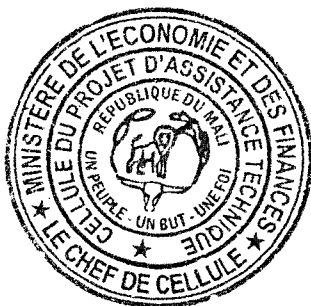
BILAN - ACTIF (1/2)

Bilan arrêté au 31/12/2016

Libellés	Exercice en cours			Exercice Précédent
	Brut	Amortissement	Net	Net
CHARGES IMMOBILISEES	4 083 016 731		4 083 016 731	2 872 532 040
CHARGES IMMOBILISEES				
DEPENSES FONCT COMPOSANTE A	1 281 978 413		1 281 978 413	947 029 668
DEPENSES FONCT COMPOSANTE B	481 290 270		481 290 270	345 858 598
DEPENSES FONCT COMPOSANTE C	470 973 572		470 973 572	314 291 334
DEPENSES FONCT COMPOSANTE D	710 308 309		710 308 309	492 624 490
DEPENSES DE STRUCTURE	1 138 466 167		1 138 466 167	772 727 950
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 536 000	41 536 000		805 420
LOGICIELS	41 536 000	41 536 000		805 420
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 568 242 724	1 096 930 167	471 312 557	462 332 170
INVESTISSEMENTS DES COMPOSANTES				
CONSTRUCTIONS & TRAVAUX	544 467 160	296 059 651	248 407 509	250 412 876
MATERIELS	844 756 420	664 555 669	180 200 751	161 721 057
MATERIELS DE TRANSPORTS	179 019 144	136 314 847	42 704 297	50 198 237
AVANCES SUR IMMOBILISATION				
AVANCE/IMMON. INCORPORELLES				
AVANCE/IMMOB. CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PRET AU PERSONNEL				
DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSES				
AUTRES IMMO. FINANCIERES				
ACTIF CIRCULANT	4 483 836 148		4 483 836 148	3 152 284 724
FOURNISSEURS DEBITEURS	3 003		3 003	3 003
AUTRES CREANCES	4 483 833 145		4 483 833 145	3 152 281 721
TRESORERIE	411 092 784		411 092 784	303 689 697
BANQUES	411 092 784		411 092 784	303 689 697
CAISSES				
VIREMENT DE FONDS				
TOTAL GENERAL ACTIF		1 138 466 167	9 449 258 220	6 791 644 051



Période du 01/01/2016 au 31/12/2016		
PROJET ASSISTANCE TECHNIQUE GOUV & DECEN. BUGEAIR (PAT)		
BILAN - PASSIF (2/2)		
Bilan arrêté au 31/12/2016		
Libellés	Exercice en cours	Exercice Précédent
RESSOURCES & COMPTES ASSIMILES	4 885 989 783	3 480 130 001
AVANCES INITIALES	500 000 000	500 000 000
DOTATION DE L'ETAT		
IDA DPD MOBILISEES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
DRF MOBILISES IDA	4 385 989 783	2 980 130 001
DPD MOBILISES IDA		
DETTES FINANCIERES & ASSIMILEES		
PASSIF CIRCULANT	4 563 268 437	3 311 514 050
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES ASSIMILES	100 370 333	234 576 247
DETTES SOCIALES & FISCALES	11 217 171	37 132 402
AUTRES DETTES	4 451 680 933	3 039 805 401
TRESORERIE PASSIF		
DECOUVERT BANCAIRE		
TOTAL GENERAL PASSIF	9 449 258 220	6 791 644 051



PROJET ASSISTANCE TECHNIQUE GOUV & DECEN. BUDGETAIRE (PAT)		Exercice comptable 2016	
COMPTE DE RESULTAT (1/2)			
Compte de résultat arrêté au 31/12/2016			
CHARGES	Exercice en cours	Exercice Précédent	
CHARGES ORDINAIRES	1 210 484 691	1 139 205 577	2 349 690 268
DEPENSES DES COMPOSANTES	627 062 655	590 573 368	1 217 636 023
ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	15 117 701	44 798 007	59 915 708
TRANSPORTS	6 086 600	2 616 400	8 703 000
SERVICES EXTERIEURS A	777 500	2 827 725	3 605 225
SERVICES EXTERIEURS B	144 315 114	58 051 064	202 366 178
IMPOTS & TAXES	12 640 859	9 675 860	22 316 719
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
CHARGES DU PERSONNEL	38 746 045	27 665 940	66 411 985
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORT IMMO INCORP			
DOTATION AUX AMORT IMMO CORP	365 738 217	402 997 213	768 735 430
CHARGES HORS ACTIVITES ORDINAIRES			
VCN DES IMMOBILISATIONS			
AUTRES CHARGES H.A.O			
TOTAL GENERAL	1 210 484 691	1 139 205 577	2 349 690 268



COMPTE DE RESULTAT (2/2)

Compte de résultat arrêté au 31/12/2016

Produits	Exercice en cours	Exercice Précédent	
PRODUITS ORDINAIRES	1 210 484 691	1 139 205 577	2 349 690 268
IDA SUBVENTION D'EXPLOITATION			
ETAT SUBVENTION D'EXPLOITATION			
AUTRES PRODUITS			
PRODUITS FINANCIERS			
TRANSFERT DE CHARGES	1 210 484 691	1 139 205 577	2 349 690 268
PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES			
PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION			
AUTRES PRODUITS H.A.O			
TOTAL GENERAL	1 210 484 691	1 139 205 577	2 349 690 268



PAT - PROJET ASSISTANCE TECHNIQUE GOUV & DECEN. BUDGETAIRE - MALI

Sources et utilisations des fonds (Modèle I)

Année finissant le 31/12/2016

FRANCS CFA

	Année		Cumulatif	Prévisions 6 mois à venir
RESORERIE A L'OUVERTURE				
DA COMPTE SPECIAL				
COMPTE SPECIAL IDA BIM	303 689 697			
AUTRES BANQUES				
PAISSE MENUES DEPENSES				
RESSOURCES				
DA AVANCE INITIALE			500 000 000	
DA DRF MOBILISEES	1 405 859 782		4 385 989 783	
DA DPD MOBILISEES				
ETAT DOTATION RECUE				
AUTRES RESSOURCES				
Revenus-total		1 405 859 782		4 885 989 783
Financement total		1 405 859 782		4 885 989 783
DEPENSE PAR COMPOSANTE				
COMPOSANTE A	715 969 673		2 423 071 042	
COMPOSANTE B	154 039 252		610 248 630	
COMPOSANTE C	299 584 216		628 474 757	
COMPOSANTE D	209 187 662		780 950 358	
AVANCE A JUSTIFIER	-80 324 108		32 152 212	
Revenus-total		1 298 456 695		4 474 896 999
Total des dépenses		1 298 456 695		4 474 896 999
Encaissements moins dépenses		107 403 087		411 092 784
Evolution nette de l'encaisse		107 403 087		411 092 784
Solde d'ouverture de l'encaisse				411 092 784
Total de l'encaisse d'ouverture		303 689 697		
Encaisse nette disponible		411 092 784		411 092 784
Solde de clôture de l'encaisse				
DA COMPTE SPECIAL				
COMPTE SPECIAL IDA BIM	411 092 784		411 092 784	
AUTRES BANQUES				
PAISSE MENUES DEPENSES				
Solde total de clôture de l'encaisse		411 092 784		411 092 784



PAT - PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE GOUV & DECEN. BUDGETAI - MALI

Année finissant le 31/12/2016

FRANCS CFA

Page 1/1

	Année		Cumulatif	Prévisions 6 mois à venir
TRESORERIE A L'OUVERTURE				
IDA COMPTE SPECIAL				
COMPTE SPECIAL IDA BIM	303 689 697			
AUTRES BANQUES				
CAISSE MENUES DEPENSES				
RESSOURCES				
IDA AVANCE INITIALE			500 000 000	
IDA DRF MOBILISEES	1 405 859 782		4 385 989 783	
IDA DPD MOBILISEES				
ETAT DOTATION RECUE				
AUTRES RESSOURCES				
Sous-total		1 405 859 782		4 885 989 783
Financement total		1 405 859 782		4 885 989 783
DEPENSE PAR CATEGORIE				
FOURNITURE	417 931 788		1 698 743 070	
SERVICES DES CONSULTANTS	636 163 239		1 369 975 534	
FORMATION	244 674 127		851 755 279	
CHARGES D'EXPLOITATION	80 011 649		522 270 904	
AVANCE A JUSTIFIER	-80 324 108		32 152 212	
Sous-total		1 298 456 695		4 474 896 999
Total des dépenses		1 298 456 695		4 474 896 999
Encaissements moins dépenses		107 403 087		411 092 784
Evolution nette de l'encaisse		107 403 087		411 092 784
Solde d'ouverture de l'encaisse				411 092 784
Total de l'encaisse d'ouverture		303 689 697		
Encaisse nette disponible		411 092 784		411 092 784
Soldes de clôture de l'encaisse				
IDA COMPTE SPECIAL				
COMPTE SPECIAL IDA BIM	411 092 784		411 092 784	
AUTRES BANQUES				
CAISSE MENUES DEPENSES				
Sous total de clôture de l'encaisse		411 092 784		411 092 784



[Handwritten signature]

ANNEXE III. LETTRE D’AFFIRMATION

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE PAT

Bamako le 27 JUIN 2017



Le Chef de la Cellule PAT

A

Monsieur l'Associé Gérant du Cabinet SEC DIARRA
Bamako

N° 0085 / MEF-SG-CELLULE PAT



Objet : Lettre d'affirmation

Monsieur l'Associé Gérant,

A l'occasion de votre mission pour **l'audit des comptes du Projet d'Assistance Technique pour la gouvernance et la décentralisation budgétaire (PAT)** au titre de l'exercice 2016, vous nous avez demandé conformément aux recommandations de votre profession, si nous avons connaissance de faits qui ne seraient pas traduits dans les comptes et qui, pourraient en modifier de manière significative l'interprétation. A cet effet, nous vous confirmons les informations suivantes :

1. En tant que responsable de l'arrêté des comptes, nous considérons que les comptes et informations complémentaires soumis à votre examen sont corrects, complets, sincères et reflètent des faits réels conformes aux buts du Projet et aux documents de base (document de Projet, conventions et avenant, etc.) et sont conformes à la législation nationale au Mali ;
2. Tous les livres, pièces justificatives, documents, procès-verbaux et informations pertinentes nécessaires à l'audit ont été mis à votre disposition. Nous vous confirmons que nous avons porté à votre connaissance l'intégralité des informations en notre possession concernant le patrimoine et les biens du Projet ainsi que toutes les autres informations concernant les financements reçus au cours de la période de référence.
3. Nous n'avons connaissance :
 - d'aucune violation ou infraction aux lois, décrets, règlements, accord de financement et document technique du Projet, d'aucun avertissement,

notification ou mise en demeure d'organisme officiels dont l'incidence pour la Direction du Projet serait telle que ces faits devraient être mentionnés dans une note complémentaire aux états qui vous ont été soumis.

- D'aucune irrégularité ou malversation commise au sein du Projet et pouvant remettre en cause de manière importante l'efficacité du système de contrôle interne ou avoir une incidence significative sur les comptes ou leur présentation.
4. A notre connaissance, aucune affaire contentieuse ou litigieuse avec notre structure n'est en cours.
 5. Nous marquons notre entière disponibilité à vous donner toutes les informations et explications orales ou écrites qui pourraient être demandées dans le cadre de votre mandat.
 6. En conclusion, nous déclarons qu'à notre connaissance, la situation des emplois ressources et du bilan du Projet à la date du 31 décembre 2016 :
 - contient toutes les transactions de la période relative à la date de démarrage jusqu'au 31 décembre 2016 ;
 - sont complets et exacts à tous les égards.

Veillez agréer, Monsieur l'Associé – Gérant, nos salutations les meilleures.



LE CHEF DE LA CELLULE

Sambou WAGUE
Chevalier de l'Ordre National